FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Hydrogen Peroxide 15% Technical Grade

Révisé: 2026-03-31

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Hydrogen Peroxide 15% Technical Grade
Synonymes: hydrogen peroxide
Numéro CAS: 7722-84-1
Qualité/Pureté: Technical
Type de produit: Bases
Usage du produit: Usage industriel, de fabrication ou de laboratoire
Fabricant/Fournisseur: Alliance Chemical, 204 South Edmond St, Taylor, Texas 76574
Renseignements: 512-365-6838 | www.alliancechemical.com
Urgence: CHEMTEL - 800-255-3924 (24 Hours/Day, 7 Days/Week)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes SGH:

Mentions de danger:

H271	May cause fire or explosion; strong Oxidizer [Danger Oxidizing liquids; Oxidizing solids]
H302	Harmful if swallowed [Warning Acute toxicity, oral]
H314	Causes severe skin burns and eye damage [Danger Skin corrosion/irritation]
H332	Harmful if inhaled [Warning Acute toxicity, inhalation]

Conseils de prudence:

P210,	P220, P260, P261, P264, P270, P271, P280, P283, P301+P317, P301+P330+P331, P302+P361+P354, P304+P340, P305+P354+P338, P306+P360, P316, P317, P321, P330, P363, P370+P378, P371+P380+P375, P405, P420, and P501

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	NO CAS	FORMULE	MASSE MOLÉCULAIRE	CONCENTRATION
Hydrogen Peroxide	7722-84-1	H_2O_2	34.01 g/mol	14.5-15.5%
Eau	7732-18-5	H_2O	18.02 g/mol	85.5%

4. PREMIERS SOINS

Yeux	EYES: First check the victim for contact lenses and remove if present. Flush victim's eyes with water or normal saline solution for 20 to 30 minutes while simultaneously calling a hospital or poison control center. Do not put any ointments, oils, or medication in the victim's eyes without specific instructions from a physician. IMMEDIATELY transport the victim after flushing eyes to a hospital even if no symptoms (such as redness or irritation) develop.
Peau	SKIN: IMMEDIATELY flood affected skin with water while removing and isolating all contaminated clothing. Gently wash all affected skin areas thoroughly with soap and water. IMMEDIATELY call a hospital or poison control center even if no symptoms (such as redness or irritation) develop. IMMEDIATELY transport the victim to a hospital for treatment after washing the affected areas.
Inhalation	INHALATION: IMMEDIATELY leave the contaminated area; take deep breaths of fresh air. If symptoms (such as wheezing, coughing, shortness of breath, or burning in the mouth, throat, or chest) develop, call a physician and be prepared to transport the victim to a hospital. Provide proper respiratory protection to rescuers entering an unknown atmosphere. Whenever possible, Self-Contained Breathing Apparatus (SCBA) should be used; if not available, use a level of protection greater than or equal to that advised under Protective Clothing.
Ingestion	INGESTION: DO NOT INDUCE VOMITING. Corrosive chemicals will destroy the membranes of the mouth, throat, and esophagus and, in addition, have a high risk of being aspirated into the victim's lungs during vomiting which increases the medical problems. If the victim is conscious and not convulsing, give 1 or 2 glasses of water to dilute the chemical and IMMEDIATELY call a hospital or poison control center. IMMEDIATELY transport the victim to a hospital. If the victim is convulsing or unconscious, do not give anything by mouth, ensure that the victim's airway is open and lay the victim on his/her side with the head lower than the body. DO NOT INDUCE VOMITING. Transport the victim IMMEDIATELY to a hospital. (NTP, 1992)

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Grandes quantités d'eau pulvérisée ou en brouillard. Ne PAS utiliser de poudre chimique sèche ni de CO2.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser de poudre chimique sèche, de CO2 ni de mousse.
Équipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.
Produits de combustion	Peut inclure des oxydes de carbone et d'autres fumées toxiques. Voir la section 10.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Utiliser l'EPI décrit à la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Environnement	Empêcher les fuites ou déversements d'atteindre les drains, égouts ou cours d'eau.
Confinement et nettoyage	Absorber avec un matériau inerte. Recueillir dans un contenant approprié pour déchets. Éliminer conformément à la réglementation applicable.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Entreposage sécuritaire	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des matières combustibles et de la chaleur. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10). Maintenir les contenants hermétiquement fermés.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie: Utiliser une ventilation adéquate. Prévoir des douches oculaires et des douches de sécurité accessibles aux zones d'utilisation.

Limites d'exposition professionnelle:

Aucune limite d'exposition professionnelle établie.

Yeux	Porter des lunettes de sécurité chimique ou un écran facial.
Peau	Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection.
Inhalation	Utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation survient.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide limpide et incolore
Odeur	Caractéristique
pH	Non disponible
Point de fusion	-0°C (31°F)
Point d'ébullition	150°C (302°F)
Point d'éclair	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité relative	1.04
Solubilité	Miscible with water, soluble in many organic solvents
Formule moléculaire	H_2O_2
Masse moléculaire	34.01 g/mol

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, étincelles, flammes nues et matières incompatibles.
Matières incompatibles	Combustible materials, reducing agents, organic materials.
Produits de décomposition	May produce carbon oxides and other toxic fumes when heated to decomposition.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë: Voir la section 2 pour la classification de danger SGH.

IARC	Non inscrit comme cancérogène.
NTP	Non inscrit comme cancérogène.
OSHA	Non inscrit comme cancérogène.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Données non disponibles. Éviter le rejet dans l'environnement.
Persistance	Non disponible
Bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

US DOT	UN2984, HYDROGEN PEROXIDE AQUEOUS SOLUTIONS, 5.1, PG III
IMDG	UN2984, HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION WITH NOT LESS THAN 8% BUT LESS THAN 20% HYDROGEN PEROXIDE (STABILIZED AS NECESSARY), 5.1, PG III, Tunnel (E)
IATA/ICAO	UN2984, HYDROGEN PEROXIDE AQUEOUS SOLUTION, 5.1, PG III Passagers: Forbidden; Cargo seulement: 30 L (PI 555)
Polluant marin	Non

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaire TSCA	Tous les ingrédients figurent à l'inventaire actif du TSCA.
California Prop 65	Consulter la liste de la California Proposition 65 pour le statut actuel.
SARA 311/312	Voir la section 2 pour les classifications de danger.
SARA 313	Consulter l'inventaire des rejets toxiques de l'EPA pour le statut d'inscription actuel.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 2026-03-31

Avis de non-responsabilité: Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.